Ecrit par Echo du Mardi le 30 janvier 2025

AP REAGENCEMENT

PLMC AVOCATS
Tel : 04.66.04.94.40
242@plmc-avocats.com

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 30 janvier 2025 sous réserves d'incidents

PLMC AVOCATS
Tel : 04.66.04.94.40
242@plmc-avocats.com

AP REAGENCEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 28/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AP REAGENCEMENT
Siège : 1 Allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10.000 euros

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 janvier 2025

Objet :
Activité principale
Marchand de biens, Achat et revente de biens immobiliers, de terrains à bâtir, de fonds de commerce ou encore d'actions ou parts de sociétés immobilières,
Activité secondaire
Architecte d'intérieur, décoration, conseil en aménagement d'intérieurs et organisation d'espaces, la mise en relation, la sous-traitance et le suivi de chantier, la location de biens immobilier,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Agrément : la cession d'actions à un tiers ou profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés et la cession d'actions à un tiers, sauf un héritier est soumise à l'agrément préalable des associés.
Président : Madame Alexandra, Sandrine ROCH épouse PILLAZ Demeurant 1 Allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON
La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON
POUR AVIS

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !